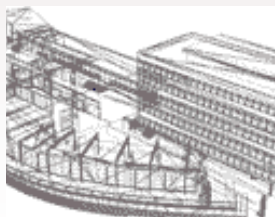


## FORMATION ET ATOUTS

...depuis 1950

- Une formation professionnelle en 3 ans (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tale)
- Deux stages professionnels de 3 semaines et 6 semaines
- Des partenaires prestigieux (Opéra de Paris, Radio France, E.I.C, Philharmonie de Paris, Insula Orchestra, SACEM, etc.)
- Un studio d'enregistrement pour la formation aux techniques de prise de son et de montage audio (enseigné par un professionnel)
- Une formation reconnue par le milieu de la musique
- De nombreux débouchés
- Un cursus scolaire spécifique encadré par des enseignants spécialisés en contact avec les professionnels des métiers de la musique



### Brevet de Technicien des Métiers de la Musique

Lycée de Sèvres  
21, rue du Docteur Ledermann  
92310 Sèvres

Téléphone : 01 46 26 60 10  
Télécopie : 01 46 26 20 12

Site internet : [btmmsevres.wix.com/btmmsevres](http://btmmsevres.wix.com/btmmsevres)  
Messagerie : [secretariat.eleves@lyceevernant.fr](mailto:secretariat.eleves@lyceevernant.fr)

lycée  
jean-pierre  
vernAnt



Brevet de Technicien des  
Métiers de la Musique



[btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres](http://btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres)

Lycée Jean-Pierre Vernant  
de Sèvres

## DÉBOUCHÉS

➔ Secteurs d'embauche : régie de scène, régie d'orchestre, régie lumière, régie plateau

### ORIENTATION POST-BTMM

- ➔ Formations artistiques
- ➔ Métiers de l'enseignement
- ➔ Métiers des techniques du son
- ➔ Formations supérieures de préparations aux métiers du son
- ➔ Facture instrumentale et lutherie
- ➔ Administration / Production
- ➔ Diffusion / Communication
- ➔ Edition musicale / Filières du disque et déclinaires numériques / Bibliothèques musicales

Le B.T.M.M. est un diplôme de niveau IV « admissible en dispense du baccalauréat pour l'accès aux formations où un diplôme de niveau IV est exigé. ». Il donne donc accès aux études supérieures et entre dans le cadre du dispositif d'orientation **Parcoursup**



- 2 salles exclusivement dédiées à la musique
- 1 bibliothèque - discothèque riche
- 1 studio d'enregistrement dédié avec régie

## CONTENU DU CURSUS

A. FORMATION MUSICALE	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Tale
▪ Histoire de la musique	4h	4h	5h
▪ Histoire des arts	1h	1h	-
▪ Formation de l'oreille	2h	2h	2h
▪ Analyse harmonique	-	3h	2h
▪ Technologie des instruments (enseignement spécifique)	3h	4h	4h
▪ Critique d'enregistrements	-	1h	1h
▪ Chant choral	1h	1h	1h
▪ Déchiffrage	1h	1h	1h
▪ Enregistrement en studio	-	1h	2h
B. FORMATION GENERALE			
▪ Français	4h	3h	4h
▪ Physique et Mathématiques	3h	3h	4h
▪ Anglais	3h	3h	3h
▪ Education Physique et Sportive	2h	2h	2h
C. FORMATION COMMERCIALE			
▪ Droit (commercial, civil, d'auteurs)	2h	2h	3h
▪ Bureautique (gestion, traitement de texte, classement)	3h	3h	3h
D. STAGE PROFESSIONNEL			
▪ 2 STAGES en entreprise	-	3 sem	6 sem

Enseignants spécialisés de musique :  
Hélène Clap, Christiane Détrez-Lagny & Matthieu Roy  
[bttm.lyceevernant@gmail.com](mailto:bttm.lyceevernant@gmail.com)

## CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA SECTION

L'entrée dans la section nécessite d'être admis en seconde générale (cycle long) et de réussir les tests d'entrée portant sur les connaissances musicales indispensables.

Contenu des tests :

- Test d'écoute et de théorie musicale
- Solfège chanté et lecture de notes (clés de *sol* et *fa*)
- Exécution instrumentale et/ou vocale (morceau au choix)
- Entretien oral de motivation

Inscription, exemples de tests d'entrée, témoignages, vidéos et informations sur notre site internet : [btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres](http://btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres)

Lycée Jean-Pierre Vernant  
Téléphone : 01 46 26 60 10  
Télécopie : 01 46 26 20 12

[secretariat.eleves@lyceevernant.fr](mailto:secretariat.eleves@lyceevernant.fr)  
Site Internet : [www.lyceevernant.fr](http://www.lyceevernant.fr)